

SÉLECTION

ERGOTHÉRAPEUTE FPC (HORS PARCOURSUP)

IFE de TOULON

La sélection est organisée sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé

Inscriptions en ligne obligatoires sur le site Internet

<https://www.ifpvps.fr> - Menu « Sélections » - « S'inscrire aux sélections »

LIEU :

IFPVPS – Cellule concours
95, Rue Montebello - Quartier Montéty - 83000 TOULON

 04.12.05.06.30 - Mail : concours@ifpvps.fr

Les dates :

- d'inscription : ouverture et clôture,
- des résultats d'admission,

sont communiquées sur notre site internet www.ifpvps.fr - Menu « Sélections » - « Calendrier-Lieux des sélections ».

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

⇒ Les candidats-es doivent justifier d'une activité professionnelle ou d'une activité assimilée ayant donné lieu à cotisations à un régime de protection sociale, en France, d'une durée d'au moins 3 ans.

NATURE DES ÉPREUVES POUR LES CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS 3 ANS DE COTISATION À UN RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE

Les candidats déposent un dossier directement auprès de l'établissement de formation choisi.

Un jury examine les candidatures.

FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE

⇒ **Diplôme obtenu à l'issue de la formation** : DEE

Diplôme d'État d'Ergothérapeute (*diplôme de niveau II*) N°fiche RNCP: [RNCP40047](#)

⇒ **Pré-rentrée** : début septembre

⇒ **Site de formation** : IFE Toulon

⇒ **Durée** : 3 ans

⇒ **Financement** : Le coût de la formation initiale est **pris en charge soit par l'employeur, soit par un organisme financeur (OPCO), soit par le Conseil Régional SUD PACA** (applicable à la totalité des publics non-salariés sous réserve d'une prescription Pôle Emploi ou Mission Locale).

Vous trouverez les informations relatives aux conditions d'éligibilité à la prise en charge des formations sanitaires et sociales sur: <https://www.maregionsud.fr/ma-region/cest-quoi-la-region/competences/formations-sanitaires-et-sociales>

Les étudiants-es doivent s'acquitter du **droit annuel d'inscription**, conforme aux droits scolaires universitaires, et révisable chaque année (à titre indicatif, le tarif 2025 : 178 €).

⇒ **Perspectives d'emploi** :

L'Ergothérapeute diplômé d'Etat peut d'accéder aux formations diplômantes telles que :

- Master en sciences de l'occupation, en Sciences cognitives, en Sciences de l'éducation
- Cadre de santé, après 4 ans d'exercice professionnel

L'Ergothérapeute diplômé d'Etat peut exercer dans les secteurs Public – Privé – Associatif – Exercice

libéral Exemples de lieux d'exercice :

- Établissement de soins et d'hospitalisation : hôpital, centre de rééducation
- Établissement accueillant des personnes âgées ou handicapées (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées, Foyer d'Accueil Médicalisé, Maison d'accueil spécialisée)
- Service de soins à domicile, Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés, Service d'Education Spéciale de Soins à Domicile
- Maison Départementale des Personnes Handicapées, établissements scolaires, pénitentiaires, humanitaire